



Titre poste : Conseiller-ère en renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles des OP féminines

Type : Mandat national

Lieu : Ouagadougou

Durée : 4 mois

Mandat : Rémunéré

Au Burkina Faso, le CECI vise à renforcer le pouvoir économique des agricultrices et transformatrices des filières du riz, de la volaille et du karité, des jeunes femmes avec un faible niveau de scolarité, ainsi que des jeunes en situation de handicap. Dans les régions du Centre, Centre-Ouest, plateau central et sud du pays, les volontaires du CECI travaillent de concert avec des centres de formation professionnelle pour adapter les programmes aux besoins des personnes marginalisées en fonction des marchés porteurs. Les volontaires travaillent également avec des organisations de la société civile pour améliorer les services d'appui à l'entrepreneuriat, à l'accès au crédit et à la commercialisation. En collaboration avec des organisations locales de défense des droits des femmes, les volontaires soutiennent aussi la création d'un environnement favorable à l'égalité des genres.

Partenaire : Confédération Paysanne du Faso (CPF)

Des fédérations et unions paysannes se sont retrouvées en 2002 pour la mise en place de la Confédération Paysanne du Faso (CPF), qui regroupe à ce jour 15 faïtières et plus d'un million de membres. La CPF, ayant son siège à Ouagadougou, intervient dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, de la foresterie et du développement rural. L'objectif de la CPF est de promouvoir l'agriculture familiale en portant notamment le plaidoyer auprès des décideurs politiques et des partenaires afin d'influencer les politiques agricoles en faveur du développement du milieu rural au Burkina Faso.

Contexte du mandat

Les enjeux du contexte d'évolution de la CPF, de la demande réactualisée de ses membres mais aussi les bilans de compétences des techniciens et des élus sous-tendent une réorganisation institutionnelle et un renforcement des capacités des techniciens mais aussi des élus. En effet, pour un rôle plus déterminant de la CPF dans la définition des politiques agricoles et dans leur orientation vers un soutien au développement des agricultures familiales, il est impérieux aujourd'hui de relever les enjeux de :

- La formation à la négociation pour un plus grand nombre d'élus surtout jeunes et femmes responsables ;
- Un positionnement collectif dans certains cadres de concertations où la CPF est membre ;
- Une veille permanente sur les politiques influencées lors de leur mise en œuvre.

Pour mieux asseoir la crédibilité de la CPF et sa capacité à influencer sur l'élaboration des politiques et programmes en cours, une stratégie d'action doit être élaborée et servir de cadre d'actions aux élus et aux techniciens dont les grandes orientations sont arrimées sur :

- Un accroissement du poids politique de la CPF et de ses membres en favorisant les actions de communication sur ses positions politiques ;
- Le développement d'actions de plaidoyer ;
- La formation des élus surtout des femmes et des jeunes ainsi que les techniciens aux techniques de dialogue et de négociation ;
- de la construction d'alliances pour accroître la légitimité des propositions de la CPF et peser dans les décisions.

En tant que réseau d'organisation paysannes faïtières, la CPF tire sa crédibilité de ses capacités et actions propres mais également de celles de ses faïtières membres. D'où la nécessité de veiller au renforcement des capacités de celles-ci.

Dans le cadre de sa collaboration avec UNITERRA, la CPF souhaite l'appui d'une conseillère pour renforcer les actions déjà entreprises au profit de ses membres.

Rôles et responsabilités

- Conduire une analyse organisationnelle et fonctionnelle de deux (02) organisations féminines membres de la CPF
- Proposer un plan de renforcement institutionnel et fonctionnel de ces deux (02) organisations
- Former les leaders de ces organisations sur la gestion administrative des OP
- S'assurer, en tout temps, de respecter les guides, manuels, directives ou consignes de l'organisation en matière de sécurité et de protection ; incluant les

mesures mises en place pour mitiger les risques liés à la COVID-19 dont le télétravail

- Prendre les moyens nécessaires pour contribuer à assurer sa propre sécurité, notamment en établissant un plan individuel de mitigation des risques dans son lieu d'affectation
- Participer à toutes autres tâches connexes en lien avec le démarrage du programme de volontariat du CECI et des initiatives liées à la mitigation des risques de la COVID-19
- Rédiger les rapports requis par l'organisation partenaire et par le programme du CECI
- Réaliser au moins 3 activités d'engagement du public canadien (dont 2 pendant le mandat et une post-affectation)
- Faire une contribution monétaire minimale au programme, notamment par le biais d'activités de collecte de fonds, en soutien aux objectifs du programme.

Qualifications

- Détenir un diplôme universitaire dans un domaine pertinent (sociologie, anthropologie, socio-économie, géographie, agronomie, développement international).
- Avoir de l'expérience en audit et organisation institutionnelle
- Avoir de l'expérience en recherche et en collecte de données et d'information
- Avoir de l'expérience en méthodologies de formation participative
- Posséder d'excellentes compétences en communication orale et écrite.
- Être en mesure de faire du télétravail, de façon autonome, tout en participant à des rencontres virtuelles
- Avoir une faculté d'adaptation, de la souplesse, d'excellentes habiletés pour travailler en équipe et une sensibilité aux réalités culturelles